## COMMUNIQUÉ



## MISE À JOUR DES DONNÉES CLIENTS

Orabank Cote d'Ivoire informe son aimable clientèle, du lancement d'une campagne de mise à jour des données clients dans ses livres.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre des obligations de la banque de répondre aux exigences légales et réglementaires, conformément à l'ordonnance n°2023-875 du 23/11/2023 relative à la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des armes à destruction massive, a également pour objectifs de maintenir des relations de confiance et de transparence, d'améliorer la qualité de ses services financiers et d'assurer la sécurité des opérations de l'ensemble de la clientèle.

A cet effet, Orabank Côte d'Ivoire invite l'ensemble de sa clientèle à bien vouloir se rendre en agence pour l'actualisation de ses données clients avant le **31 décembre 2024**, munie de la documentation suivante :

## Personnes physiques

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Une facture CIE ou SODECI datant de moins de 6 mois, portant le nom du client,
- Sinon, un certificat de résidence portant les mêmes mentions que la facture jointe.
- Un justificatif de revenu
- · Deux photos d'identité récentes

## **Personnes morales**

- Les états financiers des trois dernières années
- La Déclaration Fiscale d'Existance (DFE)
- Le registre de commerce (si applicable)
- La copie de la pièce d'identité du gérant ou Directeur et de tous signataires sur le compte.
- Une facture CIE ou SODECI portant le nom de l'entreprise
- Une facture CIE ou SODECI portant le nom du gérant ou un certificat de résidence de moins de 06 mois

abank

Passé ce délai, Orabank Côte d'Ivoire se réserve le droit d'appliquer des restrictions de mouvement sur les comptes non actualisés, jusqu'à leur régularisation effective.

Pour toute demande d'information complémentaire, rendez-vous dans l'agence Orabank de votre choix ou appelez le **27 20 25 55 55** ou adressez un email à l'adresse **fiabilisationcotedivoire@orabank.net.**